

NOM DE LA COLLECTIVITE :
SAINTE-CROIX-DU-VERDON -
Commune de

LISTE DES AGENTS PROMOUVABLES
2024_AVGRA_SANS_EXAMEN

Grade d'avancement : Adjoint technique territorial principal de 2ème classe (0% - aucun poste à pourvoir)

Identité	Age	Grade	Situation actuelle	Décision Autorité Territoriale*	Rang de classement	Date prévue pour l'avancement
M. MARRO GILBERT 12132 SAINTE-CROIX-DU-VERDON - Commune de SAINTE-CROIX-DU-VERDON - Commune - Etab. 01	55	Adjoint technique territorial Catégorie C - Groupe hiérarchique 1 Temps complet Depuis le 01-01-2007 (anc. 16 A 11 M 24 J)	Echelle C1 Titulaire (CNRACL) 9ème échelon Depuis le 01-01-2022 11/1/2024	Oui Non	1	01-01-2024

RÉPARTITION Adjoint technique territorial principal de 2ème classe		
Total	Hommes	Femmes
1	1	0

au 1er Mars 25
redressant au 8 échelon C2 430 / 385
avec ancienneté acquise
7 mois 27 jours.



Fait le : 10 mars 2024 à Sainte Croix du Verdon
L'Autorité Territoriale : Le Maire,
Bruno Boujée



L'autorité Territoriale indique sa décision par OUI ou par NON.
Dans l'affirmative, elle mentionnera le rang de classement pour le grade de promotion ainsi que la date prévue dans la nomination. Ces éléments doivent être concordants dans la chronologie.